

Document d'information

DEJEPS

Spécialité « Perfectionnement Sportif » mention « Tennis »

Session 2024/2025

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

Titre de la formation et références

Diplôme d'Etat de la jeunesse de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité "Perfectionnement Sportif" Mention « Tennis »

Diplôme enregistré au RNCP : RNCP37480

Date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 18/02/2028

Certificateur : Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Niveau de formation : 5 - Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques

Code certif Info : DEJEPS Tennis : 114572

Code NSF : 335 (Animation sportive, culturelle et de loisirs)

Formacode : 15436 : Éducation sportive – 15407 : Tennis

Code ROME : G1204 : Education en activités sportives

Textes de référence :

- Arrêté du 31 décembre 2007 portant création de la mention « tennis » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif », ses annexes et modificatifs

Public visé

Profil : Homme ou femme, sportif, pratiquant le tennis et souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités. L'expérience pratique de ces activités est appréciée et nécessaire. Le projet de formation doit s'inscrire dans un projet professionnel axé sur l'utilisation et développement du tennis (et de certaines disciplines associées, par exemple padel, e-sports). La mobilité géographique peut être un plus.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :

<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

Prérequis

Il s'agit des Exigences Préalables à l'entrée en formation définies dans le texte de référence :

Le(la) candidat(e) doit :

- ✓ Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) ou équivalent en cours de validité (AFPS, SST, etc.)
- ✓ Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du tennis datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation
- ✓ Justifier d'un niveau de jeu équivalent au classement fédéral de 15/2 (attestation de classement : être ou avoir été classée 15/2 au minimum à la date d'entrée en formation ou attestation délivrée par une fédération étrangère ou par la FIT)
- ✓ Justifier d'une expérience d'enseignement du tennis d'au moins 90h sur une saison sportive, délivrée par le DTN du tennis ou son représentant. Sont dispensés de cette exigence les titulaires du CQP AMT ou du CQP ET

Conditions d'accès et délais

- ✓ Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT : <https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- ✓ Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés : planning spécifique
- ✓ Avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les français de moins de 25 ans)
- ✓ Être licencié FFT
- ✓ Disposer d'un financement : voir section correspondante
- ✓ Satisfaire aux prérequis et aux tests propres à l'organisme de formation : le candidat ayant satisfait aux prérequis et exigences préalables détaillées ci-dessus doit passer des épreuves de sélection propres à l'organisme de formation.

Nature de l'épreuve	Modalités de passation	Groupes d'évaluateurs
Test écrit	Travail individuel prise de notes et développement d'un sujet de composition <i>Durée : 45 min à 1h</i>	Equipe pédagogique IMSAT
Mise en situation pédagogique	Séance collective à destination d'un public enfant, suivie d'un entretien <i>Séance : 45 min</i> <i>Entretien de 15 min</i>	Equipe pédagogique IMSAT
Démonstration – Evaluation du niveau de jeu	Démonstration des capacités technico tactiques des candidats <i>Durée : 30 min</i>	Equipe pédagogique IMSAT
Entretien de motivation	Présentation du candidat, de son parcours, de son projet professionnel <i>Durée : 30 à 45 min</i>	Equipe pédagogique IMSAT

Après étude de la validité des conditions d'accès, le candidat reçoit une notification d'admission ou de non-admission au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans le texte de référence, ses annexes et modificatifs.

Si vous êtes déjà titulaire d'une certification dans le champ du sport (BEES, BPJEPS, CQP, etc.), vous disposez peut-être d'une dispense de test(s) et/ ou obtenez de droit une (des) unités capitalisables (UC) constitutives du diplôme visé.

Pour plus d'informations, contactez-nous.

Objectifs de la formation :

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1 du code du sport, l'enseignement, l'animation ou l'entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif du tennis nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le DEJEPS spécialité "perfectionnement sportif" mention " tennis " permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

L'entraîneur coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention 'perfectionnement sportif' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure.

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Deux compétences transversales à tous les DEJEPS PS:

UC 1 : Concevoir un projet d'action

- ✓ C1.1-Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués
- ✓ C1.2-Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués
- ✓ C1.3-Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués

UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

- ✓ C2.1-Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous
- ✓ C2.2-Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur
- ✓ C2. 3-Gérer la logistique des programmes d'action
- ✓ C2.4-Animer la démarche qualité

Deux compétences spécifiques à la mention « Tennis »

UC 3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis

- ✓ C3.1-Conduire une démarche d'enseignement en tennis en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants
- ✓ C3.2-Conduire une démarche d'entraînement en tennis à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants
- ✓ C3.3-Conduire des actions de formation en tennis en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants

UC 4 : Encadrer le tennis en sécurité

- ✓ C4.1-Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en tennis
- ✓ C4.2-Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité
- ✓ C4.3-Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en tennis en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques
- ✓ C4.4-Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en tennis tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Il exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif notamment les associations affiliées à la Fédération française tennis (FFT), de collectivités locales et territoriales, d'accueils collectifs de mineurs, de structures touristiques, ou encore au titre de travailleur indépendant.

Si les structures importantes peuvent employer des enseignants à temps complet, la majorité des clubs offrent des emplois à temps partiel et le titulaire peut donc être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

Il peut poursuivre sa formation et s'orienter vers des formations de niveau de qualification supérieur (DESJEPS Tennis), ou encore développer son portefeuille de compétences avec le passage d'autres diplômes spécifiques (comme les activités de la forme et de la préparation physiques) ou généralistes (comme les activités physiques pour tous).

Contenus de la formation :

Nos contenus de formation prennent comme base le référentiel professionnel, décliné dans les documents référentiels du ministère certificateur, les préconisations fédérales en matière d'orientation pédagogique, relayées par les ligues et les comités départementaux et nos propres analyses, tirées des observations de notre équipe pédagogique.

Chaque unité de formation est repérée par cette dominante et est mise en relation avec l'Unité Capitalisable (UC) de référence. Elle est également l'objet d'une conceptualisation des compétences professionnelles qui y sont abordées soit sous la forme de mise en situation, soit sous la forme de jeu de rôle soit dans le cadre de projets d'activités réels. Ces unités de formations sont imbriquées les unes aux autres en fonction d'une hiérarchisation et d'une antériorisation des objectifs intermédiaires et opérationnels qui la compose.

Ainsi les contenus de formation peuvent être déclinés de la façon suivante :

En termes « d'activités professionnelles » :

- ✓ Mise en œuvre des actions sportives ou de développement,
- ✓ Coordination des actions sportives ou de développement,
- ✓ Gestion de son emploi,
- ✓ Conduite des actions d'enseignement à tous niveaux (maximum départemental) et pour tous publics
- ✓ Conduite des actions d'enseignement pour des pratiquants en situation de handicap : tennis en fauteuil, tennis adapté, autres, ...
- ✓ Conduite des actions de développement,
- ✓ Suivi de la formation des encadrants placés sous sa responsabilité,
- ✓ Encadrement du tennis en sécurité,

En termes de modules d'enseignement :

MODULES	CONTENUS
Module A	Prévention des comportements à risque Gestion en sécurité d'un groupe en déplacement ou en stage
Module B	Conception et conduite en sécurité d'un projet pédagogique, d'un cycle, d'une séance
Module C	Participation au fonctionnement du club : gestion administrative et technique des pratiquants
Module D	Gestion de projet, méthodologie appliquée
Module E	Conduite en sécurité d'un plan d'entraînement et de séances dans le cadre d'une pratique compétitive
Module F	Amélioration des techniques spécifiques, comme par exemple : « Différentes approches pédagogiques du tennis » « Développement des qualités motrices préparatoires » « Fondamentaux techniques » « Facteurs déterminant de l'activité et de la performance » « Formations pratiques, échanges entre pairs » « Méthodologie de l'initiation » « Optimiser les séances »
Autres	Formation de cadres Rappels JAE / JAT Rappels secourisme Notions de nutrition Droit du travail

Notre organisme de formation accorde une grande importance au développement de compétences professionnelles transversales. Ces compétences seront développées tout au long de l'année, de manière linéaire. Sans parler de « module spécifique », nous tenons toutefois à préciser dans ce document que nous souhaitons mettre en avant un certain nombre de priorités pédagogiques comme notamment

- ✓ Former le candidat sur ses attitudes et comportements (tant personnels que professionnels) pour s'adapter à un milieu exigeant pendant la formation, et surtout pour préparer le « post-formation »,
- ✓ Être très exigeant sur le plan de la ponctualité, de la tenue vestimentaire et du soin porté à la présentation
- ✓ Adopter des attitudes d'écoute,
- ✓ Faire preuve d'humilité,
- ✓ Faire preuve d'intérêt pour tous les temps de la formation, y compris ceux qui ne sont pas rattachés directement au tennis,
- ✓ Être un modèle adulte disponible, encourageant
- ✓ Utiliser un style coopératif (non-dictateur et désinvolte)
- ✓ Accepter les remarques, se réajuster
- ✓ Être critique à l'égard de ses comportements et sa pratique professionnelle.

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

- ✓ Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine. Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
- ✓ Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.

- ✓ Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- ✓ Evaluation au cours du parcours
- ✓ Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère certificateur et du label qualité
 - ✓ Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
 - ✓ Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
 - ✓ Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

2/ Processus de certification :

Epreuve de certification EPMSP :

- ✓ Une épreuve pédagogique de 40 minutes suivie d'un entretien de 30 minutes
- ✓ Démonstration technique de 30 minutes

Epreuve de certification des UC 1 et 2 :

- ✓ Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT
- ✓ Présentation orale de 20 minutes d'une expérience de conception – mise en œuvre – évaluation d'un projet avec support de présentation type PowerPoint
- ✓ Entretien de 40 minutes

Epreuve de certification de l'UC 3A

- ✓ Conception d'un document numérique de 30 minutes
- ✓ Démarche d'enseignement collectif de 60 minutes maximum suivie d'un entretien de 15 à 30 minutes
- ✓ Démarche de formation de cadres de 10 minutes maximum

Epreuve de certification de l'UC 3B

- ✓ Conception d'un document numérique de 15 minutes
- ✓ Démarche d'enseignement individuel de 60 minutes maximum suivie d'un entretien de 15 à 30 minutes

Epreuve de certification de l'UC 4

- ✓ Entretien de 15 à 30 minutes portant sur les problématiques liées à la sécurité des pratiquants et des tiers en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics.

Moyens et méthodes pédagogiques :

1/ Equipements et matériels :

- ✓ Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner.
- ✓ Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques de formation
- ✓ Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.
- ✓ Un compte Office 365 par stagiaire et la suite Office associée (un espace dématérialisé TEAMS - application office 365 - dédié à chaque session)

Equipements sportifs (Site IMSAT- La Garde) :

- ✓ 4 Terrains de tennis couverts
- ✓ 5 Terrains de tennis extérieurs
- ✓ 1 salle de remise en forme
- ✓ 1 salle de musculation
- ✓ 1 terrain de beach-volley
- ✓ 4 terrains de football (4vs4) / 5vs5) extérieurs synthétiques
- ✓ 1 terrain de football (5vs5 / 6vs6) intérieur

Equipements sportifs (Site IMSAT – Nice) : Équipements de St Augustin (complexe sportif Mercantour) et des Combes terrains de tennis, de padel, espace fitness, ...)

2/ Sur le plan pédagogique :

Les modalités pédagogiques sont élaborées au regard des textes réglementaires, de leur adaptation à notre contexte, des caractéristiques des publics concernés et des attentes des employeurs du secteur concerné.

Les contenus sont abordés en présentiel de différentes manières, reposant sur des méthodes actives et participatives en alternant cours théoriques et pratiques : mises en situation, jeux de rôle, études de cas, etc.

Nous souhaitons ainsi préserver l'attention des publics, hiérarchiser la progression des niveaux de compétence, proposer une formation en adéquation avec la pratique du terrain, développer la dimension réflexive au cœur de toutes les compétences professionnelles.

Ainsi nous utilisons

- ✓ La pédagogie par objectifs, visant à cibler les différentes capacités à atteindre par les stagiaires au niveau de leurs savoirs, savoir-faire, ... en fonction des capacités de chacun. Cette organisation peut être dérivée à des travaux en sous-groupe et va jusqu'à l'individualisation
- ✓ L'organisation modulaire massée permettant de regrouper des modules de formation sous forme de séquence-projet.

3/ Qualité des intervenants

La formation est co-organisée avec la ligue PACA de Tennis.

Une équipe d'intervenants professionnels du tennis et qualifiés dans le champ d'activité depuis plus de 2 ans, titulaires du DEJEPS Tennis et/ou du DESJEPS Tennis (ou équivalents).

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation : IMSAT

Adresse Physique :
Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

Adresse Postale :
IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

IMSAT – Nice

A définir

2/ Dates et volumes horaires

	LA GARDE (83)	NICE (06)
Dates de tests	24-25/06/2024	24-25/06/2024
Date de début	26/08/2024	26/08/2024
Date de fin	23/08/2025	23/08/2025
Volume horaire total (OF + ALTERNANCE)	1820 h	1820 h
Volume horaire en OF	721 h	721 h
Volume horaire en alternance (ENT)	1099 h	1099 h
Durée hebdomadaire	35 h	35 h

3/ Nombre de stagiaires :

Chaque session de formation est habilitée pour un effectif de 8 à 20 stagiaires.

4/ Organisation de la formation :

Planning annuel de chaque session de formation en annexe à la fin du présent document.

5/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Par défaut, le/la stagiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences.

6/ Ruban Pédagogique

Notre programmation prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées : la progressivité des apprentissages se traduit par l'augmentation des niveaux de difficulté et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquis liés à l'expérience professionnelle en entreprise.

Pour atteindre ces objectifs, nous structurons notre programmation pédagogique autour de 4 étapes de formation. Certains apprentissages, considérés comme « cœur de métier », seront animés de manière linéaire, tout au long de la formation. C'est le cas notamment de l'enseignement en école de tennis.

1^{ère} étape :

Cette étape vise en priorité les savoirs "fondamentaux" et certains savoir-faire démontrés par l'équipe pédagogique concernant tous les modules de formation.

A ce stade, les stagiaires seront dans une logique "d'information et d'utilisation" des savoirs. La majeure partie des mises en situations est organisée avec des tâches simples. Des temps d'amélioration de pratique personnelle sont également planifiés.

Cette étape poursuit en outre les objectifs liés à la prévention et à la sécurité (morale et physique) et doit permettre de sensibiliser le stagiaire dans ces domaines, lors de toutes ses conduites professionnelles : observations, analyses de situations, adaptations, ainsi que les bases des techniques de communication. Nous souhaitons également aborder certaines

connaissances liées au fonctionnement des pratiquants qui nous semblent indispensables pour une meilleure mise en sécurité. Les liens avec les structures de stages se mettent en place, les réunions d'harmonisation sont organisées et les temps d'échanges aussi nombreux que possible.

2^{ème} étape :

Cette étape est une évolution de l'étape précédente : les compétences développées sont les mêmes, mais avec un niveau de technicité plus important, plus d'autonomie du stagiaire dans le choix de ses méthodes pédagogiques. Cette étape vise également l'acquisition de savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire permettant l'analyse de contextes et de situations ainsi que la conception pédagogique à différents plans (projets, séances, méthodes, démarches, outils...). Le niveau de production est plus important, les situations pédagogiques sont plus ouvertes (situations pédagogiques à base de double tâche, groupe de pratiquants de niveau hétérogène, ...). Les connaissances (sciences humaines, biologiques, réglementaires, ...) sont plus poussées. A ce stade, l'apprenant est dans une transition de son rapport au savoir : il passe du stade "utilisation des compétences" vers "assimilation des compétences". La maîtrise "guidée" de l'ensemble des compétences est attendue à l'issue de cette étape de formation. L'utilisation de différents outils pédagogiques (comme les analyses vidéo, les auto-confrontations, ...) est très fréquente. Les analyses des conduites pros réalisées en structure d'alternance rythment les séquences de formation : les bénéfices que le stagiaire retire de sa formation doivent être perceptibles en alternance. La collaboration avec le tuteur est le maillon essentiel de la progression.

3^{ème} étape :

A l'étape 3, le stagiaire est dans une phase très importante en termes d'assimilation de son savoir-faire. Cette période est celle des mises en situations pédagogiques complexes. Ils sont beaucoup plus autonomes dans la réalisation des tâches qui leur sont proposées, le niveau d'exigence est beaucoup plus poussé (en termes d'analyse, de justesse de correction, de programmation des apprentissages, d'étayage théorique quant aux choix opérés, ...). Lors de cette étape, les formateurs ciblent le perfectionnement et l'approfondissement des savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire spécifiques aux activités de la natation. L'ensemble des concepts est maîtrisé, les capacités d'adaptation sont poussées. Certaines séquences de formation "entre pairs" sont d'ailleurs proposées. Les situations pédagogiques proposées sont très variées. C'est l'étape de formation la plus longue, avec en particulier une phase en entreprise très longue. Les conditions d'apprentissage sont optimisées par le lien entre l'équipe de formation et le tuteur en entreprise. Cette étape va logiquement déboucher sur la période des examens et des certifications.

4^{ème} étape :

Dernière étape de la formation, c'est une phase de consolidation qui poursuit différents objectifs :

- préparation des rattrapages (éventuels),
- contenus de formation "périphériques" : PNL, nutrition, statuts d'emplois, aide à la création d'entreprise
- préparer la transition entre la fin de la formation et l'insertion professionnelle, aussi rapide et durable que possible.

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Diplôme		DEJEPS Tennis
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : en cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD et cofinancement UE*	NON	/
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : en cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	5768 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- ✓ Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- ✓ Des infrastructures qualitatives
- ✓ Un réseau partenarial conséquent
- ✓ Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- ✓ Un dispositif gratuit
 - d'accompagnement à la **recherche de stage ou d'employeur**, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
 - de **préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections**, rdv sur <https://www.imsat.co/prepasat/>
- ✓ Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et Pourcentage
Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné		
Nombres d'entrants Session(s) 2022/2023	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	43
Taux de satisfaction Session(s) 2022/2023	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	93.3 %
Taux de réussite Session(s) 2022/2023	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	70.3 %
Taux d'abandon Session(s) 2022/2023	Nb abandons / nb de stagiaires entrants	10.7 %
Taux de poursuite d'étude Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	0 %
Taux global d'insertion professionnelle Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	100 %
Taux spécifique d'insertion professionnelle Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	100 %
Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné		
Taux de rupture de contrats d'apprentissage Session(s) 2022/2023	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	7 %


Renseignements complémentaires & Contacts


Vous souhaitez...

 ... Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site

 ... être **accompagner** dans la **recherche** de **stage** ou d'**employeur**

 ... Vous **préparer aux tests** de sélections et à la **formation**

 ... Recevoir un **dossier d'inscription**

 ... Nous poser une **question**

Consulter www.imsat.co Ou écrivez-vous sur contact@imsat.fr

Contact(s) :

- ✓ Emma BONNEMORT : e.bonnemort@upv.org - 06 99 11 66 47
- ✓ Antonin DENEIRE : a.deneire@upv.org – 06 66 20 89 59
- ✓ IMSAT - contact@imsat.fr - 04 94 75 24 15

Date de mise à jour du présent document d'information : 29 Mai 2024

Planning prévisionnel - DEJEPS Tennis

Sous réserve de modifications

Site IMSAT - Nice

Parcours APPRENTISSAGE – Session 2024-2025



Version au 09/04/2024

juin-24			juil-24			août-24			sept-24			oct-24			nov-24			déc-24			janv-25			févr-25			mars-25			avr-25			mai-25			juin-25			juil-25			août-25																																	
JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S																				
S				S27				J	1			D	1			M	1			V	1			FERIE				D	1			M	1			FERIE				S	1			S	1			M	1			J	1			FERIE				D	1			M	1			V	1			7			

Volume horaire mensuel - Parcours complet

juin-24			juil-24			août-24			sept-24			oct-24			nov-24			déc-24			janv-25			févr-25			mars-25			avr-25			mai-25			juin-25			juil-25			août-25					
VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA			
0	0	0	0	0	0	35	35	0	175	133	42	140	77	63	140	56	84	154	56	98	161	56	105	140	56	84	175	70	105	140	56	84	140	56	84	140	56	84	175	70	105	133	0	133	112	0	112

Légende :

M	Matin	OF	Sélections	[Red]	Date de rendu	[Grey]	Début : 26/08/2024	[Green]	Parcours complet
AM	Après-midi	ALT	Centre de Formation	[Orange]	Certification - 1er passage	[White]	Fin : 23/08/2025	VHG	Volume Horaire Global : 1820
S	Soirée		Altérence	[Green]	Certification - Rattrapage			HF	Heures de Formation : 721
			Férieré - Vacances scolaires					HA	Heures en Altérence : 1099